



Consolidation Médecin Conseil CPAM

Par **florin**, le **13/12/2016** à **11:06**

Bonjour,rnrnJ'ai été consolidé par le Médecin de la CPAM suite à un accident du travail sous prétexte que mon état ne s'est pas amélioré alors que je continue de faire des examens médicaux pour de fortes douleurs. Je vais bien sûr contester la décision du Médecin mais il me faudrait un modèle de lettre. Pouvez vous m'aider ? rnrnMerci de vos réponses.

Par **morobar**, le **13/12/2016** à **19:04**

Bonjour,rnIl est inutile de faire tout un laïus. Faites-vous aider de votre médecin traitant, qui sera appelé par la CPAM dans la procédure de contestation.rnCeci dit, il ne fait pas confondre consolidation et guérison.rnLa consolidation c'est le constat qu'en l'état de la science médicale actuelle, il n'existe pas d'espoir d'amélioration durable de l'état pathologique.rnD'où cette consolidation qui débouchera (peut-être) sur un avis d'inaptitude par le médecin du travail, au bénéfice de la législation sur les personnes handicapées...

Par **florin**, le **13/12/2016** à **20:04**

Bonsoir, mon Médecin traitant m'a simplement dit que je devais contester mais sans plus de détails. Je souhaitais simplement avoir un modèle de lettre pour contester la consolidation .
Merci de votre réponse et bonne soirée